

Bulletin de l'Union des Physiciens

Association de professeurs de Physique et de Chimie

Éditorial

J'ai accepté de prendre la responsabilité de l'Enseignement technique au sein du Bureau de l'U.d.P. et succède à Claude VIEL qui s'est occupé de ce secteur depuis 1981. Qu'il soit remercié du travail qu'il a fait au cours de ces trois années.

Voilà de nombreuses années que notre Association se pré-occupe de l'enseignement des sciences physiques dans les lycées techniques et les L.E.P. De nombreux et importants problèmes subsistent, voire s'aggravent et de nouveaux apparaissent.

En ce début d'année scolaire, il faut évoquer en premier lieu le bilan de la rentrée que la réunion des correspondants techniques, du 22 septembre 1984, a permis de dresser.

La constatation principale est la baisse des effectifs dans l'ensemble des classes de secondes techniques. Elle est évaluée selon les académies de 10 à 20 %.

Cette baisse s'accompagne corrélativement d'une baisse de niveau. Celle-ci s'explique, par le fait que les établissements sont amenés à prendre tous les dossiers qui se présentent.

Cette baisse des effectifs, déjà enregistrée les années précédentes, entraîne la fermeture de classes de E et de F dans certains établissements et une baisse dangereuse des effectifs dans d'autres. Pour pallier cette baisse, certains proviseurs sont contraints de recruter des élèves de première F en fin de B.E.P., sans passage dans une première d'adaptation.

Certains élèves passent directement d'une classe de seconde de détermination à une classe de première F.

Cet état de chose est d'ailleurs entériné par une note de service, en date du 23 mai 1984 (B.O. n° 26 du 28 juin 1984, page 2386) signée du Directeur des Lycées.

Ce phénomène de suppression et de diminution des effectifs est le plus grave au niveau des sections du bâtiment (ce qui

n'étonnera personne compte tenu des difficultés de ce secteur industriel).

Il est certain que les baisses des effectifs de l'enseignement technique est une conséquence de la création des secondes de détermination.

L'orientation des élèves en lycée technique est pour la majorité une orientation par l'échec.

Ceux qui ont le choix entre une seconde de détermination et une seconde technique, où l'horaire est supérieur de onze heures n'hésitent pas...

Pour remédier à cette situation dans certains établissements, on a créé des secondes techniques allégées avec un horaire technologique de trois heures.

Si on admet en première F des élèves ayant subi un enseignement technologique allégé, ou pas d'enseignement technologique du tout, n'est-ce pas reconnaître, implicitement, l'inutilité d'un tel enseignement ?

Il serait nécessaire qu'un débat s'instaure au sein de l'Association sur ce problème.

Dans le bilan de la rentrée, on note également les difficultés de la mise en place des travaux pratiques dans les sections F₁ : manque de locaux, de matériels, de crédits.

Si les programmes ont été appliqués, l'intendance ne suit pas.

Dans de nombreux établissements, le nombre de professeurs non titulaires, en sciences physiques appliquées croît régulièrement.

Ceci est à mettre en parallèle avec le projet de réforme des C.A.P.E.S., C.A.P.E.T., agrégation de physique appliquée et de génie électrique.

Il est prévu de mettre en place une formation commune, sous la forme d'une maîtrise E.E.A. (électronique, électrotechnique, automatique) conduisant à un C.A.P.E.T. et une agrégation uniques.

L'assemblée des correspondants techniques s'est déclarée majoritairement hostile à cette réforme car elle craint une baisse de la qualité et du niveau de l'enseignement dispensé.

Il n'empêche qu'il existe actuellement un grave problème de recrutement au niveau des professeurs de physique appliquée. Les postes non pourvus le sont par des professeurs de technologie

qui n'hésitent pas à enseigner ce que le professeur de physique « normal » refuse de faire.

Dès lors, on peut s'interroger sur le contenu de la formation universitaire que reçoivent les futurs professeurs. Est-elle bien adaptée à l'évolution des sciences et des techniques ?

La part faite à l'électronique et l'électrotechnique est bien mince. Les applications sont négligées devant les développements théoriques. N'y a-t-il pas là une attitude suicidaire ? Le professeur de physique est-il capable de répondre aux préoccupations des élèves ?

Nombreux sont les professeurs de notre Association qui prennent conscience de ce problème et là aussi il y a matière à un débat sur les finalités et les objectifs de la formation des maîtres de sciences physiques.

L'Union des Physiciens se préoccupe aussi depuis de nombreuses années de l'enseignement des sciences physiques dans les mille cinq cents L.E.P. de France.

Nous avons participé à l'élaboration des programmes des C.A.P. industriels et nous participons activement au groupe de travail qui réfléchit sur les programmes des B.E.P.

Nous sommes représentés également à la Commission permanente de l'Enseignement technique court.

Nous nous proposons de rencontrer, prochainement, le Ministre de l'Education nationale et le Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement technique et technologique.

Nous évoquerons avec eux, outre les problèmes des lycées techniques, ceux des L.E.P. où les P.E.G. doivent enseigner un programme de sciences physiques fondé sur la classe laboratoire avec les classes non dédoublées, des locaux et du matériel insuffisants, sans préparation, le tout avec un horaire de 21 heures.

Nous souhaitons qu'ils nous rejoignent plus nombreux afin que nous puissions lutter, ensemble, pour un enseignement de sciences physiques de qualité dans les L.E.P.

Jean WINTHER.
